



**COMMUNE DE WEMMEL**  
**Conseil communal Jeudi 23 juin 2016**

**Décisions**

Application de l'article 252 du décret communal

**Présents :** **Raf De Visscher**, président du conseil communal  
**Walter Vansteenkiste**, bourgmestre  
**Christine Lemmens, Marcel Van Langenhove, Bernard Carpriau, Monique Van der Straeten, Vincent Jonckheere**, échevins  
**Christian Andries (jusqu'au point 8 inclus), Jan Verhasselt, Didier Noltincx, Roger Mertens (jusqu'au point 6 inclus), Jacqueline Moreau, Roberto Galluccio, Jeannine Sarels, Thierry Mombeek, Koen Weemaes, Wies Herpol, Steve Goeman, Monique Froment, Veerle Haemers, Michèle Laemont, Bernard Hoebanckx (jusqu'au point 8 inclus), Eugène Verbist (vote à partir du point 3)**, conseillers  
**Katrien De Taeye**, secrétaire communale

**Excusés :** **Alain Stubbe, Bert Vannieuwenhuyse**, conseillers

---

La séance du Conseil communal est déclarée ouverte par le président à 19h30.

Un point est ajouté à l'ordre du jour :

- I.W.V.B. : désignation d'un candidat administrateur disposant d'une voix consultative : ce point est porté en urgence à l'ordre du jour et sera traité au point 20. Cet ajout est approuvé À L'UNANIMITÉ.

**SÉANCE PUBLIQUE**

1. Procès-verbal du Conseil communal du 26/05/2016 : ce point est approuvé À L'UNANIMITÉ.
2. Installation d'un nouveau membre du Conseil : M. Eugène Verbist prête serment entre les mains du président et est installé en tant que conseiller communal.  
Le président et le bourgmestre remercient Robert De Lille pour le dévouement dont il a fait preuve au fil de toutes ces années en tant que conseiller communal.
3. Compte annuel 2015 CPAS – prise en connaissance : Armand Hermans, président du CPAS, commente ce point : il en est pris connaissance.
4. Compte annuel 2015 administration communale – approbation : l'échevin Jonckheere commente ce point : ce point est approuvé par 16 voix pour et 7 abstentions (Bernard Carpriau, Christian Andries, Didier Noltincx, Roger Mertens, Roberto Galluccio, Bernard Hoebanckx, Eugène Verbist).
5. Règlement de rétribution des montants pour les repas scolaires – approbation : l'échevin Jonckheere commente ce point : ce point est approuvé par 16 voix pour et 7 abstentions (Bernard Carpriau, Didier Noltincx, Roger Mertens, Roberto Galluccio, Jeannine Sarels, Bernard Hoebanckx, Eugène Verbist).
6. Construction d'un réseau d'égouts séparé rue P. Remeker : approbation du dossier d'appels d'offres, estimation des coûts et modalités d'adjudication : l'échevin Carpriau commente ce point : ce point est approuvé À L'UNANIMITÉ.

7. Approbation des modalités du bail à long terme avec le CPAS de Wemmel pour la parcelle de prairie (section B n° 466) située au Ronkel ayant pour objectif la construction d'un bassin d'orage/retenue d'érosion comme mesure de prévention aux inondations : Roger Mertens quitte la séance. L'échevin Carpriau commente ce point : ce point est approuvé À L'UNANIMITÉ.
8. PES « Désignation des terrains et bâtiments situés hors zone pour les activités sportives, récréatives et de la jeunesse » – détermination finale : le bourgmestre commente ce point : ce point est approuvé À L'UNANIMITÉ.
9. PES « Niveaux d'habitation » – détermination finale : le bourgmestre commente ce point. Messieurs Christian Andries, Didier Noltinx et Bernard Hoebanckx quittent la séance. Ce point est approuvé par 15 voix pour et 4 abstentions (Bernard Carpriau, Roberto Galluccio, Jeannine Sarels, Eugène Verbist).  
La séance est suspendue pour 15 minutes. Didier Noltinx réintègre la séance.
10. NGBS – Encadrement de l'étude pour les enfants de l'école primaire par les enseignants et des activités sportives de la fondation Vlaamse schoolsport (SVS) du mercredi après-midi – année scolaire 2016-2017 : l'échevin Carpriau commente ce point : ce point est approuvé À L'UNANIMITÉ.
11. FGBS – Encadrement de l'étude pour les enfants de l'école primaire par les enseignants – année scolaire 2016-2017 : l'échevin Carpriau commente ce point : ce point est approuvé À L'UNANIMITÉ.
12. Règlement d'ordre intérieur de la crèche communale Snoopy : ajustement de la rubrique Accueil : l'échevine Van der Straeten commente ce point : ce point est approuvé À L'UNANIMITÉ.
13. Règlement d'ordre intérieur de la garderie communale : l'échevine Van der Straeten commente ce point : ce point est approuvé À L'UNANIMITÉ.
14. Règlement d'ordre intérieur de la garderie communale pendant les vacances : l'échevine Van der Straeten commente ce point : ce point est approuvé À L'UNANIMITÉ.
15. Règlement de rétribution pour la garderie scolaire et durant les vacances : l'échevine Van der Straeten commente ce point : ce point est approuvé À L'UNANIMITÉ.
16. Association interlocale « Samenwerking rond integratie en participatie » : désignation d'un représentant et de son remplaçant : l'échevin de l'intégration est désigné en tant que représentant et le bourgmestre en tant que suppléant : ce point est approuvé À L'UNANIMITÉ.
17. Accord de gestion entre la commune de Wemmel et le CPAS de Wemmel concernant le personnel des cuisines : le bourgmestre commente ce point : ce point est approuvé À L'UNANIMITÉ.
18. I.W.V.B. : assemblée générale ordinaire du 30/06/2016 – mandat en vue de l'approbation des points inscrits à l'ordre du jour : le bourgmestre commente ce point : ce point est approuvé À L'UNANIMITÉ.
19. Retrait de la Commune de l'intercommunale BRULABO – ratification : le bourgmestre commente ce point : ce point est approuvé À L'UNANIMITÉ.
20. I.W.V.B. : désignation d'un candidat administrateur disposant d'une voix consultative : le bourgmestre commente ce point : ce point est approuvé À L'UNANIMITÉ.

## **QUESTIONS ORALES DES CONSEILLERS COMMUNAUX**

### **Koen Weemaes**

Explique que du fait de la faillite de la Banque Optima, le CPAS va perdre un montant d'épargne considérable étant donné qu'une partie de la somme n'est pas couverte par la garantie.

Il fait également remarquer que le curateur aurait des liens avec Optima et demande si un courrier va être envoyé pour dénoncer la confusion d'intérêts.

Le bourgmestre répond que cette affaire n'intéresse que le CPAS. Le Collège peut éventuellement rendre un avis.

Armand Hermans, président du CPAS, répond qu'il s'agit d'anciens placements Ethias. Des démarches ont déjà été entreprises dans le cadre de cette affaire et le CPAS a initié une procédure. Il se pourrait qu'il existe une garantie interbancaire.

## **Thierry Mombeek**

Constate une nouvelle fois qu'à l'issue de travaux réalisés par Proximus, un câble électrique de 2m30 a été retrouvé sur le trottoir. Le bourgmestre répond que les problèmes ont déjà été abordés avec les entreprises d'utilité publique.

## **Jan Verhasselt**

Demande où en est le projet concernant l'inscription de nouveaux élèves dans les écoles par le biais d'un système électronique d'inscription préalable.

Le bourgmestre répond que ce projet est examiné par le Collège et que si toutes les écoles wemmeloises acceptent de coopérer, le problème pourra être résolu d'ici février 2017.

L'échevine Van der Straeten confirme que des négociations sont en cours avec la ministre Crevits afin d'examiner comment le décret relatif aux inscriptions pourrait être adapté. Il existe déjà un système central d'inscription préalable pour l'enseignement fondamental. Ce système devrait être étendu à toutes les régions confrontées à un problème de capacité.

## **SÉANCE À HUIS CLOS**

21. Prise en connaissance de l'évaluation : la secrétaire communale quitte la séance et est remplacée par Audrey Monsieur, chef du Service Affaires internes : il est pris connaissance de ce point.

Cette liste est consultable à la maison communale, Avenue Dr. H. Follet 28 à 1780 Wommel, chaque jour ouvrable entre 8h30 et 11h30 et ce jusqu'au 29 juillet 2016.

Wommel, le 4 juillet 2016

Par ordonnance :  
La secrétaire communale  
(s) K. DE TAEYE

Le président  
(s) R. DE VISSCHER